



QUOI DE NEUF AUX HCC ?

Septembre 2025

TEMPS PARTIELS

Pour Affichage

Dans un souci d'économie, la Direction projetait de supprimer les 80% payés 85,72%.

Des consignes avaient dès lors été données cet été aux cadres sans pour autant en informer les Organisations Syndicales.

Plusieurs versions de positions institutionnelles ont depuis vu le jour générant une énorme gronde auprès des agents.

L'UNSA a profité d'une réunion avec le chef d'établissement ce mercredi pour demander des explications écrites plus précises...

Un courriel de la Direction nous a été transmis le soir même officialisant la position institutionnelle.

En voici la teneur...

- Les renouvellements des temps partiels à 80% seront acceptés selon nécessités de services.
- Les 80% de droits continueront à l'être puisque réglementaires.
- Les nouvelles demandes seront refusées.

Si vous êtes concernés et que vous êtes dans l'incompréhension, n'hésitez pas à nous contacter.

